



LE ROLE DE LA SOCIETE CIVILE DANS LA LUTTE CONTRE LA PROLIFERATION DES ARMES LEGRES ET DE PETIT CALIBRE AU BURUNDI

La prolifération, le trafic illicite et l'usage abusif des armes légères et de petit calibre au Burundi constitue un obstacle de la paix, de la sécurité humaine et du développement socioéconomique du pays.

Avant de vous informer sur les actions des organisations de la société civile burundaise, je vais passer en revue d'une manière générale les contextes socio sécuritaire dans lequel vivent les populations victimes d'armes illicites , qui expliquent, la raison de l'implication et comment les organisation s de la société civile se sont engagées dans la lutte contre la prolifération, le trafic et l'usage abusif des armes légères et de petit calibre

Permettez-moi chers participants, de faire quelques points sur les facteurs qui ont favorisent la prolifération des armes légères et de petit calibre.

La communauté internationale a toujours reconnu que l'absence des normes internationales, est un facteur qui contribue aux conflits armés, aux déplacements massifs des populations menacées par les effets de la violence armée, les criminalités organisés ou non organisés, les terrorismes, les violences sexuelles et autres maux causés par la circulation , le trafic illicite et l'usage abusif des armes légères et de petit calibre

Que ce soit des guerres d'indépendance semblables à la tentions actuelle en Ukraine, que ce soit des conflits connus actuellement dans les régions des pays de l'Afrique centrale des grands lacs, que ce soit l'existence des de groupe armés non étatiques, que ce soit la détention illicites des armes illégales par les populations civiles, les transferts irresponsables, l'accumulation excessive de des armes par certains Etats et parfois leur détournement vers des mauvaises mains ont toujours un rôle primordial qui favorisent l'accès facile aux armes et leurs conséquences fâcheuses.

Sur le continent Africain et plus particulièrement en Afrique subsaharienne, l'absence des réglementations des transferts d'armes ont été à la base des cercles vicieux des conflits armés.

Il y a à peu près 13 ans, les Etats de cette région se sont engagés dans des processus de réglementation des ALPC, en vue de limiter leur prolifération incontrôlée et de réduire leur impact dévastateur.

Ces initiatives reflètent une perception partagée, plus particulièrement parmi les Etats de la région de l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Est, les autorités locales, les institutions internationales, et l'organisation de la société civile qui sont appelées à contribuer à la mise en œuvre de l'instrument juridique qui visent le contrôle d'armes.

Comme l'analyse du Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité (GRIP) l'indique, nous partageons aussi cet avis, que les armes légères et de petit calibre causent le plus de dommage en Afrique. Réglementer leur circulation, leur détention, leur usage est une priorité pour construire et consolider la paix et la sécurité humaine et cela garantirait un développement durable.

Certes, les efforts du désarmement sont multiples mais, s'ils ne sont pas accompagnés par le respect, l'application et la mise en œuvre du Traité international sur le Commerce des armes TCA/AT T (qui est maintenant adopté par les Nations Unies), les instruments régionaux et les lois nationales sur les ALPC, ces efforts sont vains.

La situation conflictuelle généralisée parmi les populations de la région des pays des grands lacs est aimantée par les armes et munitions qui ne sont fabriquées dans aucun de ces pays qui souffrent jusqu'à présent des effets de la prolifération, le trafic et l'usage abusif des armes légères et de petit calibre.

Les meurtres et violations des droits humains signalés ici et là sont nombreuses. L'un des actes ignobles que nous pouvons signaler parmi les autres est l'hécatombe de Macumba en province de Bujumbura rural.



En 1993 sont organisées les premières élections libres et pluralistes au Burundi depuis son indépendance en 1962. Après l'assassinat du premier président démocratiquement élu issu du parti politique, Front pour la Démocratie au Burundi, la guerre sanglante qui a suivi la déchiré les tissus sociaux, le conflit armé à caractère ethnique a favorisé le recours aux armes légères et de petit calibre.

Etant situé dans la sous régions où l'accès facile aux armes qui exacerbent les conflits, l'action de prévention, d'éradication et de lutte contre la prolifération et le trafic illicite et l'usage abusif des ALPC est une priorité.

Les organisations de la société civile ont joué un rôle important dans l'accompagnement de la mise en œuvre du programme nationale, régionale et internationale de lutte contre les ALPC.

Quelques activités réalisées :

Bien que la liste des organisations de la société civile qui ont contribué à l'action de prévention et de lutte contre les armes légères et de petit calibre soit longue, permettez de signaler quelques-unes de ces organisations et leurs œuvres en la matière.

Ligue ITEKA

La Ligue Iteka et le SAS (Small Arms Survey), un projet de recherche intégré à l'institut universitaire de hautes études internationales de Genève, Suisse, ont publié une étude intitulée : "les armes légères au Burundi : après la paix, le défi du désarmement civil" en 2008

Cette étude estime à 100.000 le nombre d'armes détenues par la population civile au Burundi

MI-RPD

- Atelier de sensibilisation sur le rôle et la place de la femme leader dans la réduction de la violence armée en vue de participer activement à la deuxième phase de désarmement de la population civile

Du 25 au 26 septembre 2013 à l'hôtel Royal Palace

Organisé par le MI-RPD avec l'appui financier du BNUB du 25 au 26 septembre 2013 à Bujumbura

- Dans le cadre de la réalisation d'une étude de l'impact des organisations étatiques et non étatiques œuvrant dans le domaine de la réduction de la violence armée dans la Région des Grands Lacs, la Corne de l'Afrique et les Pays limitrophes , le MI-RPD a effectué une mission de travail en date du 15 au 25 Février 2014 dans quatre pays suivants : KENYA, TANZANIE, RWANDA ainsi que l' OUGANDA.

L'objectif global de la mission était de collecter l'information, les idées et ainsi que les recommandations relatives à l'objectif global de l'étude.

CEDAC

Elle a participé dans différentes activités de formation et de planification des activités suivantes :

- Mars 2009: Atelier sur la planification des activités sur le programme sur les armes légères par le réseau est africain sur les armes légères, Kampala, Uganda
- Octobre 2009: Deuxième réunion extraordinaires des Etats sur un monde sans mines, Cartagena, Colombie
- Janvier 2010: Conférence sur les engagements d'Oslo sur la violence armée et le développement, Amsterdam, Hollande
- Mai 2010: Conférence de Genève sur la violence armée et le développement, Genève
- Juin 2010: Conférence sur la violence armée et le développement dans la communauté est africaine, Nairobi, Kenya
- Novembre 2010: Première réunion des Etats sur la convention sur les bombes à minutions, Vientiane, LAO PDR
- Mars 2013: Sommet des Nations Unies sur le traité sur le commerce des armes, New York

Depuis son agrément ; elle a collaboré avec les autres organisations qui travaillaient depuis longtemps sur les armes légères notamment la Colonie des Pionniers de Développement et la Ligue Iteka.

Les organisations CEDAC et CPD pour laquelle je travaille ont été les organisations pionnières, dans la sensibilisation des populations qui détiennent les armes légères illicitement de les remettre volontairement juste après la signature des accords de paix d'Arusha par les ex belligérants.

Ces activités ont été menées pour sensibiliser les populations sur la question de la prolifération, le trafic et l'usage abusif des ALPC, le Gouvernement d'une part et la population détentrice d'armes illicites d'une autre part.

Plusieurs milliers d'armes et munitions ont été remises volontairement par les populations qui les détenaient illégalement

Cas de l'Action conjointe entre la CPD et le CEDAC en province de Makamba
Les sensibilisateurs présentent le fruit de leur travail sur terrain



La réussite de la campagne de désarmement civil a connu un têt de réussite apprécié grâce l'implication et à la contribution de la campagne menée par les organisations de la société civile

Cas de CEDAC et la CPD

Les armes collectées suite à la sensibilisation menée par les deux organisations CEDAC et CPD





Photo de la remise officielle des armes collectées par deux organisations CEDAC et CEPD



De gauche à droite, Col Aloys SINDAYIHEBURA, Membre d'honneur du CEDAC, au milieu, M. Éric NIRAGIRA, Président Fondateur et Représentant Légal du CEDAC et à a droite, M. Jacques NTIBARIKURE, Représentant Légal et Coordonnateur de la CPD.

Les représentants du Gouvernement, les diplomates accrédités à Bujumbura sont venus soutenir l'initiative.



Les sensibilisateurs des deux organisations se réjouissent de leurs actions



Depuis 13 ans, la Colonie des Pionniers de Développement CPD s'est investie dans l'action de mobiliser les organisations de la société civile, les populations et les acteurs étatiques pour multiplier les efforts de lutte contre les ALPC illicites.

Cette organisation de la société civile elle a mené des activités de plaidoyer pour la mise en place d'une institution technique Etatique en charge des actions de lutte contre les ALPC. Elle mené des actions de plaidoyer pour la mise la révision de

la loi sur les armes légères et ont accompagné le processus de la révision des lois qui datait de 1971 du début à la fin.

Ces activités de recherche, de sensibilisation et de formation des organisations de la société civile burundaises, afin de les inviter à s'impliquer dans l'action qui concerne tous : Cas du séminaire de sensibilisation et de formation organisée par la CPD et l'EPVA avec le soutien du Réseau International d'Action sur les Armes légères RAIAL/IANSA.

Ces organisations de la société civile burundaises accompagnent le processus de la mise en œuvre de l'instrument régional de la prévention et de la lutte contre les ALPC.

Ai niveau international, cette organisation de la société civile a participé aux réunions biennales des Etats sur les Armes légères dé depuis 2003 à nos jours. Afin de partager avec les autres acteurs étatiques et non étatiques sur les armes légères les expériences et orienter ensembles l'action internationale sur le sujet.

Au niveau régionale, il y a eu la participation dans des résinons régionales de prévention, d'éradication et de lutte contre les ALPC tants dans la région de la Communauté de l'Afrique centrale que le la communauté de l'Afrique de l'Est.

En collaboration avec les autres organisations partenaires, Cette organisation de la société civile a souvent organisé des activités de la semaine mondiale d'action pour inviter et encourager les Gouvernements a accélérer le processus de a mise en œuvre du programme des Nations Unies sur les Armes légères et de soutenir la mise en place d'un Traité International sur le commerce des armes.



l comme

Activité de la semaine mondiale de l'année 2012, en collaboration avec les médias

De ces conférences et ateliers d'échanges d'information et d'expériences, de sensibilisation et de formation des acteurs de la société civile, une connaissance des initiatives de l'Etat burundais en matière de prévention, d'éradication et de lutte contre la prolifération, le trafic et l'usage abusif des armes légères et de petit calibre a été acquises et nous pouvons montrer leurs fruits qui continuent à jaillir.

Au moment où les populations burundaises se préparent aux élections, les signes qui indiquent les échauffements des esprits susceptibles à la violence armée se manifestent. Les organisations de la société civile qui interviennent en matière de prévention et de lutte contre la violence armée approchent la population pour les sensibiliser contre les tentatives à la violence armée.

Cas de l'action de la CPD d'avant, pendant et après les élections de 2010

En cette période, les esprits des gens étaient comme ceux que nous vivons en ce moment. Les organisations de la société civile ont mené une action de large sensibilisation contre toute sorte de violence armée pendant les élections démocratiques, quelle que soit l'Eta de lieu.

La Colonie des Pionniers de Développement CPD a initié une activité de grande envergure de sensibilisation des populations de 9 provinces du pays et 260 animateurs locaux qui ont encadré des populations durant cette période ont été formés.

L'activité de sensibilisation contre la violence arme avant, pendant et après les élections de 2010 dans 9 provinces du pays ont été soutenues par plusieurs personnalités du pays et les partenaires étrangers.

Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Jozef Metz et le Représentant Légal de la CPD Mr Jacques NTIBARIKURE sont accueillis et apprécient les talents des jeunes tambourinaires de Rugombo qui agrémentent les cérémonies, avant le début des activités et accueil du gouverneur de la province de Cibitoke



Photo du lancement des activités soutenues par le Gouvernement du Royaume de la Belgique :



La Communauté internationale a déjà constaté que la prolifération des ALPC est associée au terrorisme.

Les Etats des régions des Etats de l'Afrique centrale, en collaboration avec les Nations Unies, ont initié un programme complexe de contrôle des frontières, de lutte contre le terrorisme et la prolifération des ALPC dans la sous-région.

C'est dans ce cadre qu'une feuille de route signée par les Etats de la région a été mise en place, afin de contrôler les frontières et lutter contre le terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre. La dernière réunion y relative et à laquelle la CPD et le réseau CPS-AVIP de Londres ont eu le privilège d'y participer, s'est tenu à Bujumbura du 22 au 24 février 2014.



Cas de la dernière réunion de Bujumbura du 22 au 24 février 2014

Comme les violences armées ont plongé le Burundi dans l'extrême pauvreté et la vulnérabilité des populations, des femmes et des enfants en particulier, les organisations de la société civile burundaise ne se sont pas limitées à la sensibilisation, la formation, le lobbying et le plaidoyer contre la prolifération, le trafic illicite et l'usage abusif des armes légères et de petit calibre, elles assistent aussi les jeunes et les femmes victimes de la violence armée.



Cas de la Colonie des Pionniers de Développement CPD qui assiste les femmes et les jeunes dans différentes provinces du pays : Assistance en vivres et non vivres en province de Cibitoke.

Exposé prononcé par Jacques NTIBARIKURE le 9 juin 2014 durant l'atelier sur la lutte contre la prolifération des ALPC organisé par le CEDAC et Control Arms à Bujumbura.

E-mail pionniersfr@yahoo.fr

Tél : +25779905384